

# Urbania



## PROJET URBAIN ET DESIGN DE PROCESSUS

# N° 24

FEV  
2024

LES CAHIERS DU DÉVELOPPEMENT  
URBAIN DURABLE



Observatoire universitaire  
de la Ville et du  
Développement durable



# — PARTICIPATION ET DESIGN DE PROCESSUS DU PROJET D'URBANISME: RETOURS D'EXPÉRIENCES DU LABORATOIRE DES PLACES RIPONNE | TUNNEL À LAUSANNE

**Muriel Delabarre**, Dr ès Urbanisme  
et Aménagement de l'espace  
Maître d'enseignement et de recherche  
Université de Lausanne

Courriel :  
Muriel.delabarre@unil.ch

**Benoît Dugua**, Dr ès Urbanisme  
et Aménagement de l'espace  
Maître de conférences  
Laboratoire Habiter EA2076  
Université de Reims Champagne Ardenne

Courriel :  
benoit.dugua@univ-reims.fr

L'urbanisme, en tant que science appliquée et art de l'ordonnement urbain (Choay, 1965), s'est toujours renouvelé autour d'innovations méthodologiques susceptibles d'articuler sans les hiérarchiser expérimentation, conception et gestion des espaces (Ambrosino, Buyck, 2018 ; Arab, Vivant, 2018). À la croisée des sphères académiques et praticiennes, s'échafaudent ainsi les principes d'organisation de la ville : d'un côté, les chercheurs, en s'appuyant sur des « savoirs émergents » (Da Cunha, Matthey, 2007), produisent de nouvelles lectures de la pensée urbanistique ; de l'autre, les experts praticiens - compris comme l'ensemble des corps professionnels ayant vocation à intervenir dans la fabrique urbaine (urbanistes, architectes, paysagistes, écologues, sociologues, juristes, économistes entre autres) - initient des savoir-faire combinant méthodes, concepts et propositions spatialisées. « Discipline multidisciplinaire » (Pinson, 2003), l'urbanisme naît d'une coalition hétérogène d'acteurs, à la marge de leurs champs disciplinaires réciproques, qui développent un intérêt pour la ville et ses transformations (Matthey, 2016). Dans ce contexte, à bien des égards, le projet urbain, bien que critiqué ou remis en cause, demeure à la fois un cadre et un mode d'action favorable au déploiement de tels couplages.

## — DESIGN SPATIAL ET SOCIAL DU PROCESSUS DU PROJET D'URBANISME

Le processus du projet pose de manière centrale la question du dialogue entre les acteurs de la ville, de leur participation à la vie de la cité, de la gestion des ressources matérielles dans une perspective d'amélioration de la qualité urbaine et de mise en relation des échelles spatiales et temporelles dans une perspective de transition écologique (Ruano, 2000 ; Da Cunha et Guinand, 2014). La notion de projet est au cœur de cet urbanisme participatif, stratégique, ancré dans une éthique de responsabilité. Le tournant urbanistique (Emeliannoff, 1999), qualifié aujourd'hui d'urbanisme durable, doit corriger les excès de l'urbanisme fonctionnaliste et inscrire la raison urbanistique dans un urbanisme citoyen capable de « ménager les gens, les lieux et les choses » (Paquot, 1999 : 129). Les démarches actuelles en matière de projet urbain ne se résument plus exclusivement à une approche technocratique mais invitent à penser, à produire et à composer des formes urbaines soucieuses de l'évolution des pratiques et des modes de vie. Nous assistons ainsi dans le domaine de l'urbanisme - depuis plusieurs années déjà - à une montée en puissance de ces démarches participatives. Celles-ci peuvent être qualifiées comme l'ensemble des dispositifs d'action qui intègre et laisse une place plus ou moins importante à une expertise plurielle et notamment habitante fondée sur des compétences d'usage, c'est-à-dire liées une pratique quotidienne d'un espace, d'un lieu, d'un bâtiment, etc.

A partir des années 1980-1990, ces revendications participatives se sont amplifiées, avec la montée en puissance des problématiques environnementales puis des enjeux de durabilité. Nul doute que cette tendance s'amplifiera encore. Les démarches participatives contribuent à des phénomènes d'empowerment (Bacqué et Biewemer, 2015), à savoir une certaine capacité des populations locales à se mobiliser et s'octroyer du pouvoir dans les prises de décision en faveur de la contestation de projet d'aménagement, de l'amélioration de la qualité de leur cadre de vie mais aussi de son appropriation collective. Les approches collaboratives ont émergé en opposition au modèle de planification rationnelle (Gauthier, Gariépy, Trépanier, 2008 ; Verdier, 2009). L'approche durabiliste renvoie à des pratiques de composition urbaine plus ouvertes et informées intégrant la réciprocité des savoirs incarnée par différentes maîtrises - d'ouvrage, d'œuvre et d'usage et de gestion. C'est dans l'exercice permanent de la citoyenneté, du débat public et dans l'arbitrage démocratique des choix collectifs que l'on peut éviter les changements indésirables et réussir au mieux à établir un diagnostic, définir des priorités, mobiliser des ressources, décloisonner et coordonner des actions, élaborer des visions porteuses d'avenir, mobiliser les acteurs. Le projet ouvre un espace de négociations où le pouvoir ne se perd pas dans la négociation, bien au contraire, il se construit parce qu'il se légitime dans la controverse (Giddens, 1979).

Souvent négligé car relevant de compétences différentes ou volontairement minimisé pour ne pas déstabiliser des rapports de pouvoir établis, le design social ou plus exactement le couplage entre design social et spatial constitue un élément clef des modalités de conduite et de pilotage du processus de projet. Penser conjointement design spatial et social - en tant que démarche globale d'organisation et de délibération des acteurs, et de croisement des expertises conjointement aux objectifs de transformation ou de gestion alternative d'un lieu - nécessite de dessiner des processus de projets à la fois complexes et agiles. Les acteurs institutionnels sont ainsi invités à renouveler leur posture, à faire preuve d'innovation et ainsi expérimenter de nouvelles méthodologies de co-construction collaboratives (Arab, 2017) qui bousculent le déroulement des projets. L'espace public constitue une structure socio-spatiale qui codifie les relations mais aussi les rapports de pouvoir voire de dominations. Les carences de la démocratie électorale et la confiscation du débat public par les experts ne peuvent être contrées que par une véritable démocratie participative (Le Cornec, 2007). Dans « La pensée faible » comme refondation de l'espace public, Y. Chalas remarque que : « *Si hier l'expertise mettait en péril la démocratie, c'est aujourd'hui l'inverse : c'est la démocratie et le pluralisme des savoirs, des savoirs faire, des compétences citoyennes et usagères qui remettent en question l'expertise* » (2004 : 207). La création d'une ville habitable n'est pas l'apanage unique des seuls décideurs, des élus et des professionnels de l'urbain. Elle ouvre la voie de la réciprocité des savoirs (Delabarre, 2022). Le projet urbain comme modalité d'action interroge les savoirs et ce que Sintomer (2008) a appelé les « savoirs d'usage » : l'utilisateur, l'habitant, le citoyen. Une difficulté surgit alors qu'Habermas formule ainsi : « *À travers des espaces publics autonomes et susceptibles de résonance, la société civile développe t-elle des impulsions suffisamment vitales pour permettre de transporter les conflits de la périphérie du système politique en son sein ?* » (1962 : 229). Les experts d'usage deviendraient alors des sujets sociaux, des citoyens dont le projet est un levier d'exercice de leur citoyenneté. Parfois critiqué pour leur caractère purement symbolique, le degré participatif de ces démarches oscille selon les expériences entre de la simple information jusqu'à de la codécision dans les choix d'aménagement, impliquant des dispositifs de concertation plus ou moins perfectionnés. Malgré la profusion des démarches participatives, les retours d'expériences montrent que résultats ne sont que très rarement à la hauteur des espérances ou au contraire créent des frustrations et des effets contre-productifs. « *Bien organisée, cette démarche de concertation citoyenne en urbanisme se révèle très enrichissante. Mal organisée, c'est une réelle perte d'énergie* » (Hauptmann, Wates, 2010 : 20). Il existe certainement un manque de méthode ou de stratégie au sein des collectivités et plus largement des maîtrises d'ouvrage où le réflexe participatif s'accompagne rarement d'une réflexion amont sur les moyens et les objectifs alloués à la conduite du processus participatif en résonance avec la mise en œuvre des politiques d'urbanisme.

## — RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR LES DÉMARCHES PARTICIPATIVES LAUSANNOISES

La Ville de Lausanne n'a pas échappé à cette tendance de fond. La nouvelle injonction participative s'est traduite ces dernières années par une multiplication des dispositifs ayant vocation à associer la population et les usagers (actuels ou futurs) : contrats de quartier, caravane des quartiers, projet urbain participatif, politique sociale participative, projet d'architecture ou d'espace public intégrant une expertise d'usage, plateforme participative, budget participatif, etc. On peut souligner plusieurs caractéristiques importantes relatives au mode de développement et d'inscription de ces démarches dans les politiques municipales de la Ville de Lausanne (Dugua et al, 2017) : ces démarches participatives sont pilotées au sein de plusieurs dicastères, et par ailleurs, ont souvent un caractère transversal. De ce fait, la grande majorité des services municipaux est concernée de près ou de loin par la participation : urbanisme, logements, environnement, architecture, mobilité, cohésion sociale, enfance, économie, sport, etc. Elles impliquent par ailleurs de multiples échelles géographiques du niveau ultra local (un bâtiment, une parcelle) à l'échelle de la ville ou de l'agglomération en passant par des entités intermédiaires (une rue, un quartier, un secteur) ; elles mobilisent des usagers variés tant du point de vue de l'âge que des catégories socioprofessionnelles mais aussi du type de public ciblé : anciens, nouveaux ou futurs habitants, futurs usagers, population à sensibiliser, etc. Enfin, ces démarches participatives se traduisent par des dispositifs d'action et d'animation très différents et menées sur des temporalités plurielles (une soirée, une semaine, quelques années, plus de cinq ans, etc.). Elles peuvent être à l'initiative des services de la Ville, ou alors exigées par les habitants eux-mêmes, et relever de la simple information ou s'inscrire dans un véritable processus de codécision.

Trois mandats d'évaluation et de recherche-action ont été réalisés entre 2015 et 2018, commandités par la Ville de Lausanne à l'Observatoire Universitaire de la Ville et du Développement Durable (OUVDD) de l'Université de Lausanne<sup>1</sup>. Ces travaux analysent le croisement des expertises (politique, technique et d'usage) dans trois démarches participatives distinctes, au sein de la ville existante dite « ordinaire » : évaluation du contrat de quartier des Boveresses (Da Cunha et al., 2016) ; démarche participative de la maison de quartier du Désert (Dugua et Delabarre, 2017) ; évaluation de la démarche participative de la première phase

---

**1** Hébergé au sein de l'Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne (IGD), l'OUVDD est une plateforme associant des urbanistes, des architectes, des géographes, des sociologues, des politistes et des économistes - issus de milieux académiques et opérationnels - autour d'un domaine de réflexion et d'action : celui de l'urbanisme et du développement urbain durable pour accompagner les transitions.

du projet d'écoquartier des Plaines-du-Loup (Dugua et al., 2019). Ces mandats d'évaluation ont été cofinancés par trois dicastères de la Ville de Lausanne : Culture et Développement urbain (DU), Enfance jeunesse et quartier (EJQ), Logement environnement et architecture (LEA). Ils témoignent de l'intérêt de la Ville pour la participation habitante mais aussi pour les projets de recherche-action avec l'Université de Lausanne (UNIL) afin d'évaluer et d'accompagner le pilotage de ces démarches innovantes via l'appui d'une expertise scientifique. Les retours d'expériences indiquent que les situations participatives sont toujours très spécifiques au contexte dans lequel elles se déroulent et relèvent plutôt de « l'artisanat » (voire du bricolage) et non d'un protocole préalablement partagé et rigoureusement appliqué (Da Cunha et al., 2016). Du côté de la pratique, il existe encore peu de recul par rapport aux résultats et aux méthodologies développés dans le cadre de ces démarches complexes. Celles-ci soulèvent encore de nombreuses questions : Comment optimiser la conduite du projet participatif ? Quelle place accorder à la participation dans le temps long du déroulement du projet ? Comment parvenir à concilier la diversité des usages et les intérêts en présence ? Comment capitaliser les méthodes et les résultats ? Quelles sont les populations et les projets pour lesquels il faut concentrer les efforts participatifs ?

Plus récemment et dans le prolongement de ces précédents travaux sur les expériences participatives lausannoises, un appel à projets nommé Interact développé conjointement par l'UNIL et la Ville de Lausanne a permis aux chercheurs de l'OUVDD d'accompagner le projet d'urbanisme participatif Riponne-Tunnel 2026 piloté par la Ville de Lausanne, dans un cadre d'un projet de recherche-action embarqué.

## — LE PROJET D'URBANISME PARTICIPATIF RIPONNE | TUNNEL 2026 DE LA VILLE DE LAUSANNE

Au cœur de la centralité lausannoise, le secteur Riponne | Tunnel constitue aujourd'hui un lieu à forte « intensité d'usages » (sociaux, de mobilité, marchands, culturels, patrimoniaux, etc.) et, de ce fait, au croisement de multiples enjeux urbains et architecturaux. Appelées à jouer un rôle majeur dans l'armature des espaces publics du centre-ville, ces deux places font l'objet de fortes attentes de la part des lausannois.e.s. Néanmoins, l'aménagement, le fonctionnement, l'ambiance et les usages des places publiques de la Riponne et du Tunnel ne sont aujourd'hui pas à la hauteur de leurs potentiels. Les places de la Riponne et du Tunnel constituent historiquement des « *marqueurs patrimoniaux et identitaires* ». Elles constituent initialement des lieux d'interface entre la campagne et la ville, puis des lieux d'échanges marchands (marché au bois, foire au bétail, etc.). Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, en raison du développement urbain de la ville,

les vocations des deux places changent : la place de la Riponne accueille alors le Palais de Rumine (figure 1) et devient ainsi une place emblématique de la Capitale Vaudoise, tandis que la place du Tunnel est transformée en gare. Après la deuxième moitié du XXème siècle et l'essor de l'automobile, les deux places deviennent des parkings à ciel ouvert (puis en souterrain pour la place de la Riponne dans les années 1970). Depuis, ces deux places ont fait l'objet de nombreuses réflexions, études ou projets sans jamais déboucher sur des réalisations répondant pleinement aux enjeux et attentes en présence.



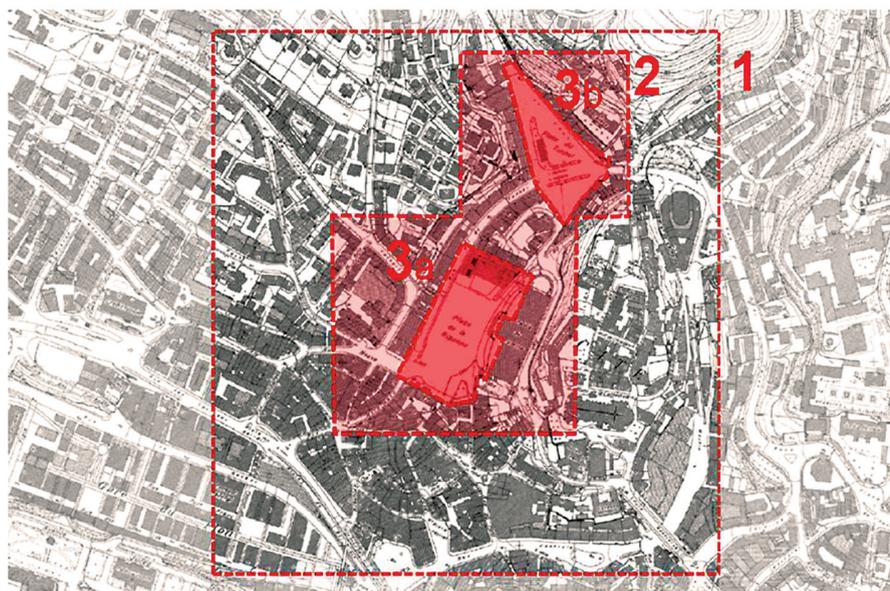
**Figure 1** : La place de la Riponne et le Palais de Rumine en arrière-plan (Source : Haldou / 24 heures, 2017)

A travers un vaste projet d'urbanisme participatif « Riponne | Tunnel 2026 » et consciente des échecs passés, la Municipalité de Lausanne ambitionne depuis 2017 d'élaborer un projet fédérateur à forte identité pour le réaménagement de ces deux places en faisant de la participation un élément pivot de la démarche. Un crédit d'investissement de CHF 800 000.- est alors voté par la Municipalité en 2017 pour l'organisation d'un concours d'urbanisme et la définition d'une image directrice pour l'aménagement du secteur Riponne-Tunnel<sup>2</sup>. Le pilotage du projet est alors présenté par les représentants de la Ville de Lausanne comme une transformation de « la pensée aménagiste », véritable changement de paradigme, où l'expertise d'usage des Lausannois doit venir enrichir l'expertise technique et politique. Le collectif Urbz<sup>3</sup>, localisé à Mumbai (Inde), Bogota (Colombie) et Genève

<sup>2</sup> Voir les informations relatives au projet sur le site de la Ville de Lausanne : <http://www.lausanne.ch/riponne-tunnel>.

<sup>3</sup> <http://www.urbz.net/about>

(Suisse) et spécialisé dans la programmation urbaine et la gouvernance participative, a ainsi été missionné par la Ville de Lausanne pour animer la première phase du processus participatif. Afin de définir, dans un premier temps, une « image directrice » pour le développement de ces deux sites, la Municipalité de Lausanne a ainsi engagé un processus ambitieux, reposant notamment sur l'organisation d'un concours d'urbanisme sous forme de « concours d'idées » (SIA 142), couplé à une large démarche participative (workshop, exposition rétrospective, balades urbaines, etc.) (figure 2). Les habitants du secteur Riponne-Tunnel, les associations, les acteurs du tissu économique lausannois, les professionnels de l'urbain et plus largement tous les Lausannois.e.s souhaitant s'impliquer ont ainsi été invité.e.s à participer à la mutation de ces espaces publics centraux, tout particulièrement dans la définition des usages attendus. Ces contributions sont venues alimenter le cahier des charges du concours d'urbanisme. Les résultats du concours d'idées, exposés publiquement en octobre 2020, ont alors été synthétisés sous la forme d'une première version de l'image directrice réalisée par le service d'urbanisme. Celle-ci est amenée à être débattue et affinée tout au long de l'avancement du projet. A partir de 2021, des actions à court terme ont été réalisées sous forme d'aménagement transitoires, permettant de tester les vocations des espaces et leurs usages en attendant la transformation définitive du secteur.



*Périmètres du concours d'idée*  
 [1 : périmètre de réflexion, 2 : image directrice, 3 : projets de réaménagement]

**Figure 2** : Périmètre du concours d'idée (Source : Ville de Lausanne, 2017)

## — RIPONNE | TUNNEL 2026 – ACTE 1 ET 2 : UN DISPOSITIF DE RECHERCHE-ACTION EMBARQUÉ

L'aménagement du secteur Riponne | Tunnel a ainsi été l'occasion de constituer une forme de laboratoire de recherche-action, véritable recherche embarquée, sur la base d'un partenariat entre le service urbanisme de la Ville de Lausanne et l'Observatoire Universitaire de la Ville et du Développement Durable (OUVDD) de l'Université de Lausanne (UNIL), afin de suivre, analyser et accompagner les dispositifs participatifs accompagnant l'aménagement de cet espace public emblématique. Le projet de recherche action Acte 1 puis celui de l'Acte 2 épousent les lignes du projet d'aménagement Riponne Tunnel déployé par la Ville de Lausanne. Financé par une démarche partenariale nommée Interact pilotée par le Secrétariat général de l'UNIL et le Bureau du développement et des relations extérieures de la Ville de Lausanne, la plateforme Interact vise à « *faire émerger et stimuler des collaborations Ville-Unil* »<sup>4</sup>. La démarche repose sur deux axes d'action principaux : (1) la mise en place de mécanismes pour favoriser l'émergence de collaborations (*matching*) ; (2) le développement d'outils et de conditions garantissant le bon déroulement des collaborations (accompagnement méthodologique). Depuis 2018, la démarche Interact donne lieu à un appel à projets annuel pour lequel des équipes de chercheurs et de praticiens déposent des requêtes de projets de recherche-action. Chaque année, des projets sont sélectionnés et bénéficient d'un soutien financier à hauteur d'environ CHF 20'000<sup>5</sup> à condition que les projets soient conçus et dirigés par un binôme d'acteurs UNIL/Ville de Lausanne, disposent d'un ancrage lausannois et ouvrent une perspective de valorisation qui ne soit pas exclusivement académique. Le programme de recherche action Riponne-Tunnel 2026 bénéficiera ainsi à trois reprises du soutien de la plateforme Interact en 2018 (Acte 1), en 2019 (Acte 2) et en 2021 (Acte 3)<sup>6</sup>.

### ACTE 1 DU PROJET DE RECHERCHE-ACTION

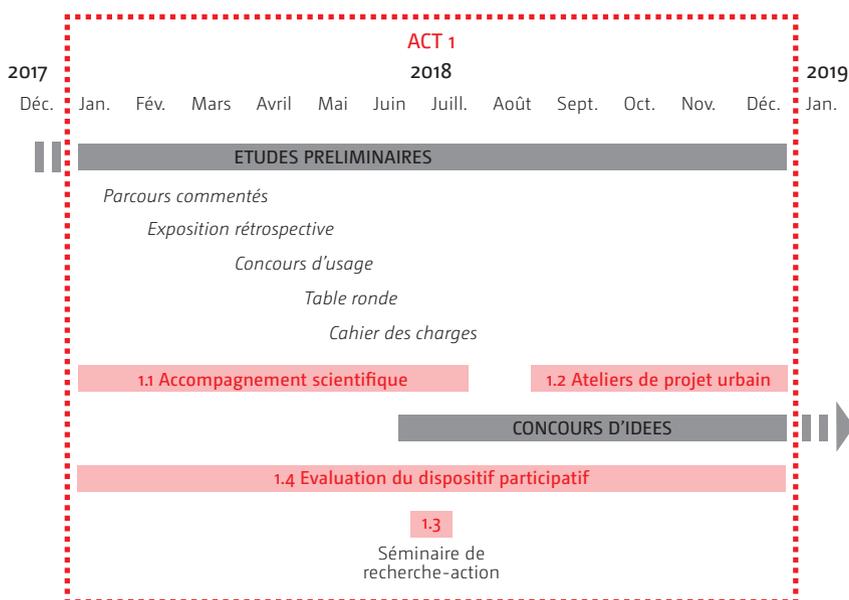
Le projet « Riponne | Tunnel 2026 » – Acte 1 constitue un premier jalon d'une recherche-action particulièrement fécond pour aborder le thème de la ville en train de se faire. L'intérêt majeur de ce projet est alimenté par la temporalité même du processus de projet urbain en cours pour ces deux places centrales majeures :

<sup>4</sup> Extrait de l'appel à projet Interact de 2017.

<sup>5</sup> En 2018 (premier appel à projets), la plateforme Interact met à disposition un montant total de CHF 30'000.- et le budget maximum par projet est de CHF 15'000. En 2021, le montant total est de CHF 40'000 et le budget maximum par projet est de CHF 20'000.

<sup>6</sup> La publication présente uniquement les résultats de l'Acte 1 et 2 du programme de recherche. L'Acte 3 à quant à lui fait l'objet d'une publication parue en 2023 (cf. partie 3 du livre paru en 2023 *Trame de Fraîcheur* dirigé par Delabarre M. aux éditions métispresses (en ligne).

dès les prémices d'une pratique de projet en phase dite « préalable », la recherche action aborde une analyse critique et réflexive. Qui plus est, la pluralité des problématiques entrelacées et des enjeux que suscite le projet d'aménagement des deux places fait de ce secteur, un laboratoire privilégié pour suivre et analyser les conditions de la fabrique urbaine collaborative. La sélection et le financement du projet « Riponne-Tunnel 2026 » – Acte 1 dans le cadre du dispositif Interact 2018, a permis de mettre en œuvre un protocole de recherche-action portant sur l'intégration des enjeux participatifs dans le pilotage du projet. Le dispositif de recherche-action Interact a ainsi été l'occasion d'initier une dynamique collaborative stimulante et itérative, offrant à la maîtrise d'ouvrage du projet urbain un accompagnement scientifique intégré et à l'université, l'opportunité d'une recherche associée à un dispositif de pédagogie-active (figure 3).



**Figure 3 :** Déroulement du programme de recherche action Acte 1 - « Riponne-Tunnel 2026 » sur l'année 2018 (Source : Dugua & Delabarre, 2017)

**- Accompagnement scientifique, échange permanent et évaluation au cours du processus de projet d'aménagement des deux places : porosité et hybridation**

En premier lieu, l'Acte 1 a permis de renforcer l'efficacité du dispositif de recherche-action en soutenant l'interconnaissance des problématiques Ville de Lausanne/UNIL, en identifiant et affinant les problématiques de recherche pertinentes, en stabilisant les réseaux de partenaires afin d'offrir, de façon plus générale, une capitalisation de la connaissance dans le temps long sur

le thème de la fabrique urbaine en train de se faire. Cette première année a été l'occasion d'accompagner méthodologiquement la maîtrise d'ouvrage publique au fil de l'avancement d'une démarche de projet d'aménagement incluant une forte dimension participative. Le dispositif de recherche-action s'est greffé aux temporalités du projet urbain afin d'assurer une forte porosité et une hybridation entre les expertises techniques, scientifiques, estudiantines et d'usages. A cet effet, plusieurs applications du projet ont été réalisées :

**A - Une capitalisation d'études de cas** et d'expériences pilotes (*best practices*) d'urbanisme participatif sur les outils participatifs et les outils d'aide à la construction de l'image directrice du futur secteur la Riponne-Tunnel (choix des dispositifs de participation, recueil d'expériences pilote, etc.) ;

**B - Une évaluation du processus du projet** au moyen d'enquêtes : observations (sur site, participation aux réunions techniques, *brainstorming*), entretiens semis-directifs auprès de la maîtrise d'ouvrage pour évaluer la conduite du projet et des mandataires, analyses documentaires (rapports techniques, préavis, cahier des charges, etc.) ;

**C - Une analyse et échanges** quant aux points de blocage, les marges de manœuvre et de progression, la formulation de recommandations entre les parties prenantes du projet.

#### - Pédagogie-active connectée à l'action publique et au projet

Parce que l'enseignement du projet interpelle à la fois les sites, les processus, les pratiques, les acteurs, les outils, les temporalités, les modèles et les références, Interact Acte 1 examine avec soin le souci de contextualiser la pédagogie dans la fabrique urbaine en train de se faire. Le secteur Riponne Tunnel devient support spatial à la pédagogie active. Plusieurs dispositifs pédagogiques ont été greffés au dispositif de recherche action :

**D - Diagnostic sensible et safari urbain** des deux places publiques mobilisant l'expertise des étudiants inscrits dans le master en géographie spécialisation Urbanisme Durable et Aménagement du Territoires (UDAT) de l'UNIL. L'objectif ne consistait pas à fixer des qualités aux lieux mais plutôt de proposer un ensemble ouvert de *contextes d'urbanités* pour alimenter la lecture du site. Les étudiants ont produit une lecture sensible de la matérialité urbaine constitutive (i) de l'espace dont la richesse du vocabulaire urbanistique donne des premières indications sur l'urbanité présente. L'expérience tendait à montrer les spécificités des lieux, les frontières physiques ou symboliques, les continuités et contiguïtés, les rugosités ou fluidités et retenait également les objets en ce qu'ils forment des repères, des obstacles, ouvrent ou clôturent, etc.

Adossée à cette lecture de la matérialité, les captations sensibles traduisaient

également une attention portée *aux usages du lieu* (ii). Cette lecture a permis d'identifier les scènes ordinaires de la vie urbaine pour proposer une autre manière de lire les espaces traversés, habités, arpentés, visités, occupés, appropriés ou non. Dans chaque lieu, se déploie des usages fortement dépendants des rythmes urbains et des temporalités. Par l'intermédiaire d'un travail photographique, les étudiants ont révélé les propriétés des espaces (hospitalité, accessibilité, visibilité, sécurité, confort, attrait, protection). Par groupe, ils ont ensuite proposé des assemblages sous forme de collages sur maquettes (figure 4).



**Figure 4 :** Images d'ambiances de la restitution des étudiants de leur analyse sur site et échanges en présence de la maîtrise d'ouvrage, des chercheurs invités et des enseignants (Source : Delabarre, 2018)

### E - L'atelier de projet urbain des étudiants inscrits dans le *master* en géographie spécialisation UDAT.

La méthode de cet atelier de projet d'urbanisme consiste à mettre les étudiants en situation de commande, avec la présence d'un « vrai » donneur d'ordre. L'intention didactique des enseignants est de « faire plonger les étudiants dans la piscine » puis de leur apporter les rudiments de natation au fur et à mesure de leurs besoins, sous forme d'appui personnalisé aux équipes. Fondé sur leur lecture du territoire, le projet abouti à la fin du semestre à la préfiguration d'une réalité ou d'intentions nouvelles, et se traduit sous la forme de formalisations spatiales concrètes pour l'aménagement des sites investigués. La démarche nécessite de mobiliser des dynamiques urbanistiques en cours. Elle doit pouvoir répondre aux problématiques en les identifiant, puis en les explicitant et en travaillant à leur résolution, en alternant la formulation d'hypothèses, de phases de vérification et de rapports au site investigué. La ville joue le rôle du mandant et les équipes composées par les étudiants, celui des mandataires (situation de Mandat d'Études Parallèles). Des séances hebdomadaires ont lieu avec l'équipe enseignante constituée par Pierre Feddersen, Michèle Tranda-Pittion et Muriel Delabarre ; et de retours critiques fréquents avec les experts de la Ville de Lausanne. *In fine*, les travaux sont présentés en séance de défense à la fin du semestre devant un jury composé de professionnels et des enseignants de l'atelier. Ils ont par la suite été capitalisés dans le processus de projet d'aménagement participatif en cours menés sur les deux places pour être affichés et présentés par les étudiants devant les usagers sur la place de la Riponne lors du « Grand week-end participatif » (mars 2018) (Figure 5). Les résultats viendront alimenter le cahier des charges du concours d'urbanisme par la suite.



Figure 5 : Critique intermédiaire d'atelier en présence de la maîtrise d'ouvrage (Source : Delabarre, 2018)

### F - Mémoires de fin d'Études des étudiants

Des travaux réflexifs de fin d'études des étudiants de master ont été également articulés au projet de recherche action <sup>7</sup>.

### - Capitalisation, émulation

#### G - Séminaire Esprit du lieu, esprit du projet

Le programme de recherche action Acte 1 a également permis d'installer un premier séminaire de recherche action (figure 6). Ce dernier a constitué un précieux temps de débat, de prise de recul et de croisements des expertises de chercheurs invités, de l'équipe de chercheurs et de praticiens Interact Acte 1 ainsi que des étudiants de master (spécialisation UDAT, UNIL). Trois temps/thèmes ont été particulièrement mis en exergue :

- L'esprit du lieu : Quelle place accorder à la participation et au débat dans ces espaces publics emblématiques ? Comment révéler les imaginaires urbains et les intégrer à l'image directrice au cours de l'avancement du projet ? Qu'est-ce que le projet contribuera-t-il à produire, d'un point de vue social (ou sociétal), au-delà des transformations spatiales ?

- L'esprit du projet : Le mode projet urbain « conventionnel » (séquenté, linéaire et sur un temps limité) est-il en mesure de répondre aux multiples enjeux socio-spatiaux propre au secteur Riponne-Tunnel ? Quelles sont alors les conditions de réussite du projet de requalification ?

- L'esprit de synthèse : Quels enseignements peut-on en extraire ? Quelles pistes peut-on envisager pour la suite du projet ? Comment donner place à la recherche-action et à la pédagogie-active dans le projet de requalification Riponne-Tunnel 2026 ?

La première partie de la journée a été consacrée à une visite de site au cours de laquelle les étudiants ont exprimé leurs analyses sensibles de l'espace et préparé un safari urbain (cf. point D.). L'occasion été donnée de les partager avec les parties prenantes de ce premier séminaire (environ 60 personnes). Puis, un deuxième temps a été consacré à des conférences et des temps de débats :

- de experts praticiens, responsables du projet d'aménagement au sein de la ville de Lausanne et collaborateurs dans le cadre de ce programme de recherche action : Yves Bonard (responsable de l'Unité Projets Urbains, responsable du projet Riponne Tunnel), Julie Dubey (cheffe de projet), Marco Ribeiro (chef de projet) ;

---

<sup>7</sup> Mérellat C. (2019) Justice socio spatiale et place des marginaux dans le projet ; Garcia D. (2019) Représentations et usages de la place de la Riponne ; Virnot S. (2023) Aménagements temporaires dans un processus de projet : l'expérience de « Tunnel Rêve de Mer » à Lausanne.

- des chercheurs spécifiquement invités pour convoquer les thèmes et expertises qu'ils mènent et ainsi débattre et implémenter le projet de recherche action en cours : Prof. Pascal Amphoux (Réciter le lieu), Prof. Jennifer Buyck (Écologie des espaces habités), Prof. Marcus Zepf (Processus permanent et incertitude), Prof. Martin Muller (Incertitude et improvisation).



Figure 6 : Affiche de programme du séminaire Acte 1

Cette première année exploratoire a permis de stabiliser le protocole d'enquête, identifier des « zones d'ombre » et soulever des points d'incertitude à investiguer dans le cadre d'un Acte 2.

## ACTE 2 DU PROJET DE RECHERCHE-ACTION

L'année 2019 a constitué une année charnière pour le projet d'aménagement Riponne-Tunnel piloté par l'équipe Riponne Tunnel composée de Yves Bonard, Julie Dubey et Marco Ribeiro de la ville de Lausanne avec plusieurs événements importants dans l'avancement du projet d'urbanisme participatif : « balades urbaines » – se terminant par des « cafés urbains » de débriefing – avec et par des acteurs clés du quartier [février-mars 2019] ; l'exposition publique rétrospective *in situ*, valorisant les résultats de l'étude historique et donnant à lire et à comprendre deux siècles de développement urbain [6 – 27 mars 2019] ; le « Grand Workshop » participatif, mêlant expertises d'usages, académiques et techniques, dont les résultats viendront alimenter le cahier des charges du concours d'urbanisme [7-10 mars 2019] ; constitution d'un groupe, composé d'une trentaine de représentants des usagers et habitants, qui sera impliqué dans l'évaluation des résultats du concours urbanistique [mars-avril 2019] Publication du cahier des charges du concours d'idées en urbanisme SIA 142 [juin 2019] ; intervention artistique éphémère des frères Chapuizat <sup>8</sup> sur la Place de la Riponne venant questionner les usages et les formes actuels et à venir de l'espace public. Œuvre temporaire dont la réalisation résulte de la démarche « Rue vivante »<sup>9</sup> pilotée par le département route et mobilité de la Ville de Lausanne [avril-octobre 2019] ; rendu de projets et jury de concours en public [octobre-novembre 2019] (figure 7).

En résumé, le projet d'urbanisme participatif et d'aménagement Riponne-Tunnel connaîtra en 2019 deux temps forts dans l'avancement du processus du projet : l'exposition et le workshop participatif en mars 2019 d'une part ; le jury de concours public en octobre 2019 d'autre part. Dès 2020, le projet entrera alors dans une nouvelle phase, qui consistera à mettre en débat les résultats du concours d'idée d'urbanisme et à établir une image directrice (ou *masterplan*) pour le développement du secteur Riponne-Tunnel en intégrant les résultats de la démarche participative capitalisée durant l'année 2019.

Sur le plan de la recherche action, un deuxième programme a été déployé en 2019. Appelé « *Riponne-Tunnel 2026* » - **Acte 2 Expérimenter l'urbanisme participatif**, ce projet s'est proposé de poursuivre la dynamique collaborative engagée en 2018 autour des enjeux d'urbanisme participatif et du pro-

<sup>8</sup> <http://galeriemitterrand.com/fr/artistes/presentation/11/les-freres-chapuisat>

<sup>9</sup> Initié en mars 2018 suite à la validation du rapport préavis N°2018/11, « Rue vivante » répond à une politique générale de requalification des espaces publics lausannois. Sur la base d'un crédit d'investissement de 4'400'000.- partiellement financé par le Fonds communal pour le développement durable (FDD), la Municipalité entend financer des interventions légères sur l'espace public (mobiliers urbains, revêtement, zone 30, équipement en faveur des vélos, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, etc.) dans l'attente ou en accompagnement des grandes mutations urbaines planifiées sur le territoire lausannois.

Projet Riponne-Tunnel : Modalités de participation et processus normatif

Ville de Lausanne  
Service de l'urbanisme, nov. 2018

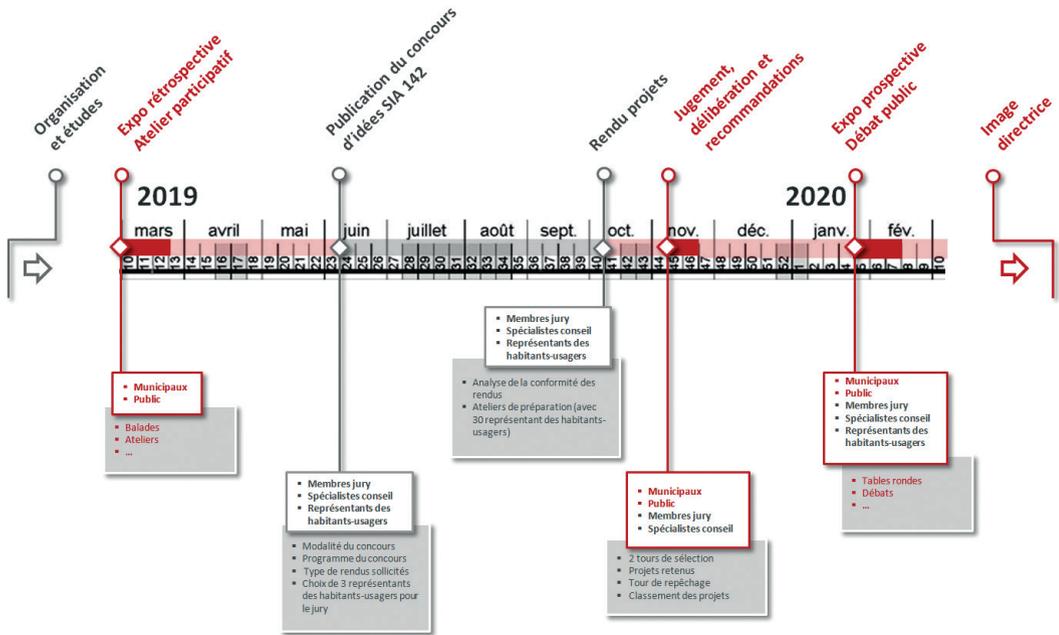


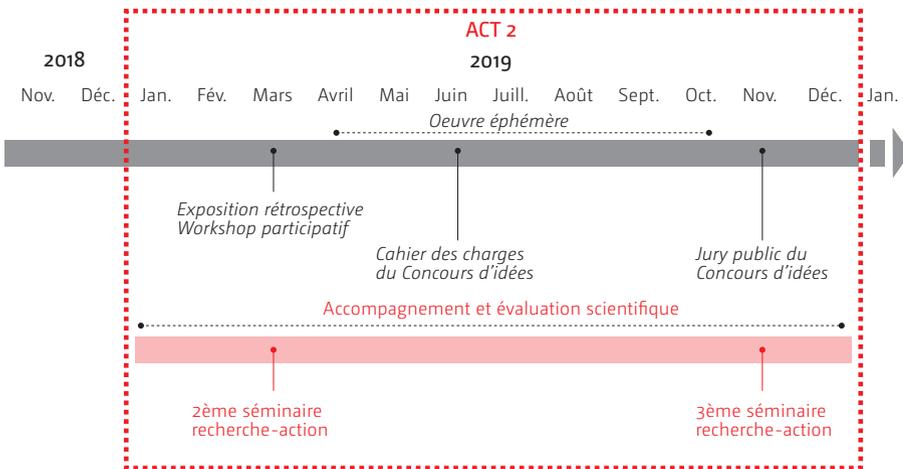
Figure 7 : Rétroplanning du projet Riponne-Tunnel 2026 pour l'année 2019 (Source : Ville de Lausanne, 2018)

jet urbain à partir de trois focus qui se sont révélés « source d'incertitude » durant la première année de pilotage du projet. Ces trois objets de recherche constituaient des focus (ou « nœuds gordiens ») du dispositif de recherche-action. Dans la continuité de l'Acte 1, ils demeurent étroitement liés aux enjeux d'expérimentation de l'urbanisme participatif ou négocié. Par ailleurs, ces trois focus sont étroitement connectés au calendrier d'avancement et au temps fort du projet Riponne-Tunnel 2026 ce qui donnera matière à leur analyse :

- **Temporalités/matérialités - focus sur les aménagements temporaires :** Quels acteurs participent et quels aménagements sont réalisés aux cours des différentes phases ? Selon quelles étapes ? Quels outils sont mis en place et à quels moments ?
- **Outils - focus sur le concours d'idées avec jury public et l'image directrice :** Comment rendre public et donc accessible un concours d'urbanisme qui nécessite pourtant une expertise très technique ? Quel statut et quelle formalisation graphique octroyer à l'image directrice qui orientera les grands principes d'aménagement ? Comment assurer une continuité du processus décisionnel entre les différents acteurs ?

- **Acteurs - focus sur les groupes marginalisés** : De quelle manière impliquer les « groupes marginalisés » dans le processus participatif ? Quelle diversité de population et de profils recouvre la notion trop englobante de « marginaux » ? Comment articuler enjeux sociaux et spatiaux au cours du processus du projet ?

Parallèlement aux trois objets/focus de recherche, l'Acte 2 propose également de poursuivre les réflexions engagées dans l'Acte 1 sur l'analyse réflexive du dispositif recherche-action, associé en 2018 à un dispositif de pédagogie-active (atelier de projet d'urbanisme des étudiants de master). La démarche consiste finalement à analyser le rôle et l'implication des chercheurs et des étudiants au même titre que les autres acteurs (institutionnels et non institutionnels) engagés dans le processus participatif du projet. On rejoint là l'hypothèse d'Alain Bourdin lorsqu'il plaide en faveur « *d'un urbanisme épistémologique* », fondé sur « *la réflexivité, c'est-à-dire un examen précis et permanent de ce qu'on est en train de penser ou de faire au regard des règles de production de la connaissance et des théories de l'action* » (2013 : 125). De quelle manière l'expertise scientifique et estudiantine peut-elle accompagner voire influencer le déroulement du projet ? Quelle articulation et stabilisation des relations réciproques entre le dispositif de recherche-action (Acte 1 et 2) et le projet Riponne-Tunnel ? Quelle peut être la forme de valorisation des travaux des étudiants dans le processus participatif et de réflexions qui en émergerait ?



**Figure 8** : Retrospective planning du projet « Riponne-Tunnel 2026 » - Acte 2 sur l'année 2019 (Dugua & Delabarre : Unil, 2018)

Dans la logique du dispositif Interact, cette analyse réflexive est aussi l'occasion de capitaliser des connaissances sur les protocoles méthodologiques en faveur d'une recherche et d'une pédagogie connectée à l'action publique.

Au cours de l'année 2019, le projet Riponne-Tunnel 2026 Acte 2 se déclinera en trois volets complémentaires :

- **Un accompagnement scientifique** de la maîtrise d'ouvrage du projet (Ville de Lausanne) autour des trois objets/focus de recherche identifiés plus haut : aménagements temporaires (1), concours d'idées et image directrice (2) et groupes marginalisés (3). Ce premier volet se traduira par un recueil d'expériences pilote et un état de l'art scientifique.
- **Une évaluation scientifique** du projet de requalification de secteur Riponne-Tunnel. Le travail d'enquête engagé en 2018 sera reconduit en 2019 autour des trois objets/focus de recherche. Un protocole de recherche similaire sera mis en place : réalisation d'entretiens semi-directif et suivi/observation des séances de coordination interne et des principaux événements participatifs (workshop, balade urbaine, exposition rétrospective, jury du concours d'idées, etc.).
- **L'organisation d'un deuxième séminaire de recherche-action** afin de mettre en débat et prendre du recul sur les problématiques et « zones d'ombre » identifiées dans l'avancement du projet à partir du point de vue d'experts extérieurs. Après le premier séminaire organisé en septembre 2018, un deuxième séminaire aura lieu en mars 2019 en lien avec le workshop participatif. Cette journée se traduira par une présentation du dispositif de recherche-action et des premiers résultats d'évaluation, des interventions scientifiques (Prof. Nadia Arab, co-conception au service de la ville de demain), par la présentation d'expériences pilotes de praticiens qui viendront questionner ou enrichir la démarche en cours (Christophe Mériqot, l'expérience de la Duchère ; Brigitte Lowenthal, espace public et aménagement par agence Ghel achitecture ; Ateliers URBZ et Ville en Tête sur l'expérience participative en cours), et par des 3 ateliers d'émulation et de réflexion réunissant chercheurs/praticiens/étudiants/usagers (92 personnes) (figure 9).



Figure 9 : Affiche de programme du séminaire Acte 2

## — RESTITUTION DES ÉLÉMENTS D'ANALYSE ISSUS DE LA DÉMARCHE INTERACTIF MIS EN PERSPECTIVE AVEC DES ÉTUDES DE CAS COMPLÉMENTAIRES

Ce numéro d'Urbia restitue les principaux éléments d'analyse issus de l'expérience d'aménagement participatif Riponne-Tunnel, et plus largement, de ce dispositif de recherche-action original (Acte 1 et Acte 2), auxquels sont associées plusieurs contributions d'auteurs qui ont également pu intervenir au cours de cette démarche de recherche-action embarquée. Le numéro se struc-

ture en trois parties successives.

La première partie, « Le processus du projet entre incertitude et complexité », rassemble trois contributions qui présentent des éléments d'analyses théoriques et méthodologiques liés à différentes études de cas. Le chapitre de **Nadia Arab**, Professeure au sein de l'Université Paris Est Créteil et chercheuse au Lab'Urba, à trait à « La conception collective avec des usagers ». L'auteure explore ainsi les modalités de « synchronisation cognitive » des co-concepteurs dans le processus du projet. Le cas étudié est le processus de co-conception d'un équipement public, la Maison Des Etudiants (MDE) à Lyon, selon la démarche dite Remix développée par le Grand Lyon Métropole. La contribution de **Pascal Amphoux**, gérant du bureau Contrepoint Projet urbain à Lausanne et chercheur au Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (CRESSON, Ecole d'architecture de Grenoble), expose trois techniques de « mise en récit du lieu » : la coupe territoriale, la marche collective et la représentation cartographique. Le tout donne matière au montage d'un « livret » donnant lieu à des modalités d'écriture contrastées où l'auteur en révèle trois caractères : « l'actualité politique », « la nécessité écologique » et « la force poétique ». Enfin, **Christophe Mérigot**, Directeur adjoint de la Mission Lyon La Duchère de 2007 à 2023, retrace quinze années de pratiques participatives ayant permis selon l'auteur « la fabrique d'espaces publics partagés » dans le cadre de la réalisation ce grand projet de rénovation urbaine, piloté par la Métropole et la Ville de Lyon. Tous trois ont été invités dans le cadre des séminaires de recherche action Acte 1 et 2 et proposent, *a posteriori*, une lecture critique des cadres d'analyses, des méthodologies et des implémentations d'études de cas présentés dans le cadre des séminaires organisés.

La deuxième partie de l'Urbia, « Esprit du lieu et du projet **Riponne-Tunnel** », rassemble trois contributions visant à décrire et raconter la configuration socio-spatiale du périmètre du projet, le secteur Riponne-Tunnel, au sein de l'agglomération lausannoise et, par ailleurs, à caractériser le processus du projet de requalification de ces deux espaces publics emblématiques. **Yves Bonard**, **Julie Dubey** et **Marco Ribeiro** du service de l'urbanisme de la Ville de Lausanne, en charge du projet Riponne-Tunnel 2026 présentent le déroulement, les principales étapes et jalons du processus de projet autour du « fil rouge de la participation ». **Martine Jaquet**, Déléguée au patrimoine de la Ville de Lausanne de 2009 à 2022, livre les éléments de méthodes et les principaux résultats issus de l'étude historique confiée à une équipe réunissant historiens, architectes et urbanistes. Cette dernière établit une chronologie du développement urbain, rassemble une documentation iconographique (plans, photographies, cartes postales, etc.). L'ensemble des ces éléments historiques ont été rassemblés dans une vaste exposition publique installée dans l'espace public de la place de la Riponne. Elle raconte en images l'histoire de ces lieux.

La dernière contribution de cette partie est signée par **Matias Echanove**, urbaniste co-fondateur d'Urbz, collectif mandaté par la Ville de Lausanne pour mener la démarche participative Riponne-Tunnel entre 2018 et 2020. Il introduit trois concepts méthodologiques déployés par le collectif : « les places publiques comme lieu d'expression démocratique », « le conflit créatif » et « form follows process ». Ces trois contributions ouvrent ainsi des pistes méthodologiques intégrées à au projet d'aménagement Riponne-Tunnel et plus largement, des retours d'expériences pour les projets urbains participatifs.

La troisième partie « **Riponne-Tunnel : lieu de pédagogie-active et de recherche-action** » restitue les matériaux d'enquête et résultats d'analyse issus des travaux d'étudiant.e.s (mémoire et atelier de projet) et par ailleurs de la démarche de recherche-action (Acte 1 et 2). **Coline Bovay, Floriane Gargasson, Romaine Rossier, Ligaya Scheidegger**, toutes trois géographe-urbanistes alors étudiantes au sein du Master en Géographie - Urbanisme Durable et Aménagement des Territoires (UDAT) de l'Institut de géographie et durabilité de l'UNIL présentent leur proposition de projet Modul-r réalisée dans le cadre d'un atelier de projet fondé sur une méthode de pédagogie-active imbriquée dans le processus participatif. Les travaux de l'ensemble des étudiant.e.s de cet atelier de projet, réunis en équipe-projets, ont ainsi fait l'objet d'une restitution et d'un débat public lors du « Grand weekend participatif » organisé par le collectif Urbz et la Ville de Lausanne en mars 2019. **Carole Mérillat**, géographe-urbaniste, également diplômée du Master en Géographie UDAT de l'UNIL restitue les résultats issus de son mémoire portant sur « L'intégration des populations marginalisées au projet ». Enfin, en guise de chapitre conclusif, **Benoît Dugua** et **Muriel Delabarre** livrent leurs retours réflexifs de la démarche Riponne-Tunnel 2026 Acte 1 et 2 en présentant les principaux résultats d'analyse du processus participatif de ce programme de recherche action et du dispositif Interact initié par l'UNIL et la Ville de Lausanne.

## — BIBLIOGRAPHIE

**Ambrosino C., Buyck J. (2018).** Le projet de sol de la métropole montagne : Grenoble, de plaines en pentes *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 106-2 | 2018, mis en ligne le 26 mai 2018, consulté le 20 avril 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rga/4088> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rga.4088>

**Arab, N. (2017).** L'élaboration collective des projets d'urbanisme : organiser l'intégration des acteurs et gérer l'incertitude des processus de conception. *Revue Internationale d'Urbanisme*, 3, URL : <http://www.riurba.review/Revue/lelaboration-collective-des-projets-durbanisme-organiser-lintegration-des-acteurs-et-gerer-lincertitude-des-processus-de-conception>

**Arab N., Vivant E. (2018).** « L'innovation de méthodes en urbanisme : freins et leviers d'une entreprise incertaine », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère* [En ligne], 1 | 2018, mis en ligne le 27 mars 2020, consulté le 15 avril 2020. URL : <http://journals.openedition.org/craup/324> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/craup.324>

**Chalas Y. (1998).** « L'urbanisme comme pensée pratique », *Les annales de la Recherche Urbaine*, n° 80-81, pp. 205-215.

**Bourdin A. (2013).** La ville réversible : une question d'épistémologie pour l'urbanisme. In : Scherrer F. et Vanier M., (Ed), *Villes, Territoires, Réversibilités*, Hermann Éditeurs, pp. 185-201

**Choay F. (1965).** L'urbanisme. Utopies et réalités. Paris : Seuil.

**Le Cornec (2003).** « L'aménagement en attente d'une démocratie de participation », *Études Foncières*, n° 101, p.36

**Da Cunha, A., Matthey, L. (éds) (2007).** La ville et l'urbain : savoirs émergents, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.

**Da Cunha A., Guinand S., (2014).** « Qualité urbaine, durabilité et action collective : éléments de réflexion », in Da Cunha A., Guinand S. (éd.), *Qualité urbaine, justice spatiale et projet. Ménager l'urbain*, Éditions PPUR, Lausanne, pp. 35-65.

**Da Cunha A., Delabarre M., Dugua B. (2016).** Le contrat de quartier des Boveresses, une expérience participative dans la ville ordinaire, cahiers de la recherche urbaine 4, 90 p.

**Delabarre M., Dugua B. (dir.) (2017).** Faire la ville par le projet. Lausanne : ppur.

**Dugua B., Delabarre M., Da Cunha A. (2018).** La Maison de quartier du Désert - Une nouvelle expérience participative dans la ville ordinaire. Cahiers de Recherche Urbaine 5 153, Observatoire universitaire de la ville et du développement durable - Institut de géographie

**Dugua B., Delabarre M., Da Cunha A. (2019).** Quelle gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup ? Rapport de recherche - Mandat d'évaluation Ville de Lausanne, OUVDD / IGD.

**Emelianoff C. (1999).** La ville durable, un modèle émergent, Thèse de Doctorat, en Géographie, Université d'Orléans, 721 p.

**Gauthier M., Gariépy M., Trepanier M.-O. (2007).** Renouveler l'aménagement et l'ur-

banisme, Planification territoriale, débat public et développement durable, Presses de l'Université de Montréal, 340 p.

**Giddens A. (1979).** *Central Problems in Social Theory, Action, structure and contradiction in social analysis*, Univ. of California Press, Berkeley, 294 p.

**Hauptmann E., Wates N., Adels Y.-M. (2010).** *Concertation citoyenne en urbanisme. La méthode du Community planning*, Éditions Yves Michel, Paris, 150 p.

**Matthey, L. (2016).** Gouverner par l'évènement: Quand l'action sur la ville s'empare de la critique artiste. *L'Observatoire*, 48, 87-90. <https://doi.org/10.3917/lobs.048.0087>

**Rauws W., De Roo G. (2016).** "Adaptive Planning: Generating Conditions for Urban Adaptability. Lessons from Dutch Organic Development Strategies". *Environment and Planning B: Planning and Design* 43 (6): 1052-74. <https://doi.org/10.1177/0265813516658886>.

**Ruano M. (1999).** *Ecurbanism, Sustainable Human Settlements : 60 case studies*, Editorial Gustavo Gili, Barcelona, 192 p.

**Sintomer, Y. (2008).** Du savoir d'usage au métier de citoyen ? *Raisons politiques*, 31(3), 115-133. <https://doi.org/10.3917/rai.031.0115>

## — REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des contributeurs qui ont participé à ces programmes de recherche action – à commencer par l'équipe d'experts praticiens qui nous ont fait confiance pour développer ces travaux partagés main dans la main. Merci à Yves Bonard, Julie Dubey et Marco Ribeiro pour leurs regards stimulants et leur goût partagé de la recherche en pratique mais aussi de la pratique en recherche. Nous tenons à remercier Dre Annick Leick, architecte et post-doctorante à l'UNIL, qui s'est impliquée dans la faisabilité du programme de l'Acte 2 en tant que collaboratrice scientifique (séminaire 2 de l'Acte 2 du programme de recherche action et monitoring lors du Grand week-end participatif en mars 2019 en particulier). Nos remerciements s'adressent également à toutes les parties prenantes impliquées de près ou de loin dans ce laboratoire d'expériences : les étudiant.e.s du master orientation UDAT (volées 2018/19, 2019/2020 en particulier), les chercheurs et praticiens invités ayant répondu à nos invitations pour débattre et enrichir le dispositif de recherche action par leurs expertises, les bureaux spécialisés mobilisés dans ces scènes réflexives (Urbz, Ville en Tête et Gehl architectes) ainsi que les citoyen.ne.s qui ont participé aux deux séminaires de recherche action, à la restitution publique des travaux des étudiant.e.s réalisés dans le cadre de l'enseignement d'ateliers de projet d'urbanisme à l'UNIL et aux moments informels qui participent, eux aussi, à partager la connaissance.

Nous adressons nos sincères remerciements à l'Université de Lausanne et à la Ville de Lausanne qui ont soutenu ces deux programmes de recherche action par le biais de la plateforme Interact ainsi qu'à l'Observatoire Universitaire de la Ville et du Développement Durable (OUVDD) de l'UNIL, partenaire majeur de ces recherches actions collaboratives successives.